

Match Play d'hiver Seniors 2022/2023

* Les matchs Play d'hiver se dérouleront du mardi 08 novembre 2022 au mardi 28 février 2023. (Sous réserve des impératifs liés à l'entretien du terrain ou des conditions météorologiques)

Il n'y aura pas de compétition les mardis 20 et 27 décembre 2022.

* Les parties se déroulent en shot gun à 9H30. Pas de report de match organisé en dehors du mardi.

* Inscription sur le lien [Google Sheets](#) avant vendredi 17H dernier délai pour les matchs du mardi suivant.

* Vous composez vous-même votre équipe "type". (Possibilité de jouer avec autre joueur si partenaire habituel absent).

* Les « doubles » sont répartis par groupes de 4 équipes. (Suivant le classement 2021/2022.)

* Toutes les 3 rencontres un classement est établi pour une nouvelle répartition par groupe de 4 équipes

* La formule de jeu est le greensome : chaque joueur prend le départ sur chaque trou, ensuite l'équipe choisit la balle avec laquelle elle finit le trou. Les joueurs jouent alors alternativement.

* Coups reçus : Le handicap des joueurs sera calculé comme habituellement sur le Siope de leur tee de départ et sur 18 trous.

Chaque équipe reçoit un nombre de coups rendus égal à la somme (arrondie à l'entier supérieur) de 60⁰/0 du handicap du meilleur joueur et 40% du handicap de l'autre joueur. Le handicap des joueurs est limité à 28 (tout joueur de handicap supérieur verra son handicap ramené à 28) et le maximum de coups rendus limités à 14.

* Ex 1 : Equipe 1 (handicap 15) Equipe2 (handicap 8). L'équipe la 7 coups rendus.

* Ex 2 : Equipe 1 (handicap 32 ramené à 28) Equipe2 (handicap 12). L'équipe 1 a 14 coups rendus et non 16.

* Repères de départ : " jaune " pour les hommes et " rouge pour les femmes

* Attribution des points par équipe "type" .

* Match gagné : 4 points - Match nul : 2 points (pas de Play off)

* Match perdu : 1 point - Forfait ou absent : 0 point

* Présence : 0,5 point.

NB : Pour les équipes différentes de l'équipe "type", les points seront identiques moins les 0,5 de présence.

* Droit de jeu : 5 euros par match et par équipe.

Responsables organisation : Michel Dolbeault et Luc Pineau (à votre disposition si besoin d'explications supplémentaires)